

Saint-Hélen

Les comptes administratifs sont adoptés

Les élus ont validé les comptes administratifs de 2016 à l'unanimité.

Pour l'exercice de 2016, les résultats cumulés, associés au report des excédents de 2015, dégagent un excédent global de 217 613 € en section fonctionnement et de 97 292 € en section investissement.

Les résultats en section fonctionnement s'expliquent par des économies réalisées grâce à des travaux menés en régie municipale, le changement de fournisseur d'énergie, la baisse

de consommation de carburant due à l'achat d'un véhicule neuf. Côté investissement, les travaux à poursuivre en 2017 entraînent un report de 302 270 € en dépenses d'investissement, mais aussi de 173 300 € de recettes dans la même section.

L'affectation des résultats a été votée à l'unanimité et 200 000 € de la section fonctionnement de 2016 seront versés à la section investissement du budget 2017.